



## Dossier de presse

1<sup>er</sup> juillet 2007

### ECOLO Chastre dit NON au budget 2007 de la majorité ICR

Ce vendredi 29 juin, le conseil communal a voté, majorité contre opposition, le budget 2007 mais aussi une hausse de l'impôt et de taxes additionnels.

#### 1. La déclaration de politique générale : manque de souffle et de prospective

Même les observateurs les plus optimistes sont forcés de constater que la plupart des indicateurs sont au rouge à Chastre comme ailleurs, depuis un certain temps et, nous le craignons, pour pas mal d'années encore :

- Les indicateurs socio-économiques : chômage, emploi, accessibilité au logement, précarité croissante des jeunes et des personnes âgées, inadéquation entre la formation et le marché de l'emploi ....
- Les indicateurs environnementaux (très importants pour nous) :
  - dérèglement du climat,
  - épuisement des énergies fossiles,
  - renchérissement de l'énergie,
  - coûts nouveaux liés à des catastrophes environnementales et qui seront répartis sur l'ensemble de la société, notamment sur les communes,
  - perte de la biodiversité etc.

Quelles sont les réponses qui s'imposent d'urgence ?

1. des réponses rapides (attendre ne fera qu'aggraver les frais)
2. des réponses créatives (les vieilles recettes, la gestion « en bon père de famille » ne suffiront pas)
3. des réponses justes et responsables (ne pas pénaliser les citoyens, notamment les plus faibles, ne pas vivre sur le compte des générations à venir).

Qu'observons-nous dans cette note de politique générale ?

1. un document tardif (un budget qui a 6 mois de retard), pas très lisible, plutôt du genre catalogue de bonnes intentions, sans indications sur les moyens pour atteindre les buts
2. une gestion communale qui va « pomper » dans les réserves financières dont les citoyens ont déjà bien besoin pour faire face au quotidien, dans les réserves des jeunes générations qui devront eux aussi porter la dette actuelle et future, sans recevoir grand chose en échange, puisque la majorité en place vise le statu quo (le terme « maintenir » les services offerts est employé systématiquement, et non pas « améliorer » ou « étendre » , ce qui serait nécessaire (vu l'augmentation constante de la population!) et légitime au vu des augmentations de taxes et impôts. Les citoyens chastrois auront ils droit à davantage ou à mieux pour ce surcroît d'impôts ?

3. l'absence de réel projet de développement économique, de perspectives de subsides, de projet ambitieux pour relever les défis de demain. Tout le contraire d'une réponse créative et rapide donc.

Quelques exemples :

- la note de politique générale ne dit pas un mot des économies d'énergie à la base de toute politique énergétique qui se respecte (l'environnement reste le parent pauvre de cette politique)
- la déclaration ne dit pas un mot de la manière dont il faudra rencontrer l'explosion du coût des déchets
- la communication avec le citoyen ne va pas s'améliorer : toujours chère, partisane et non ouverte à la minorité
- la déclaration ne dit pas non plus comment mettre en meilleure adéquation la formation (entre autre scolaire) avec la demande des employeurs ; on se demande comment seront financées les avancées en matière d'informatique et de bilinguisme
- pendant pas mal de temps encore, les citoyens devront se tourner vers l'extérieur pour faire du sport, accéder à une offre culturelle de qualité etc. puisque les moyens continueront à manquer
- le défi de l'aménagement du territoire et de la restauration du patrimoine communal ne sera pas rencontré : où sont les moyens pour mettre en œuvre le schéma de structure et répondre à toutes les questions posées par ses auteurs ? où sont les moyens pour redynamiser le quartier de la gare ? où sont les moyens pour terminer l'égouttage ? où sont les moyens pour restaurer le Castillon de manière à en faire un lieu de travail efficace et convivial pour le personnel communal qui l'attend depuis longtemps ? où sont les moyens pour améliorer les entrées des villages ? Réponse : dans l'emprunt !
- la note de politique générale, enfin, ne dit rien sur les moyens de rencontrer les besoins de formation énorme de tous les acteurs communaux face à des défis inconnus encore il y a quelques années : formation du personnel et des élus, formation du personnel enseignant, formation des membres des diverses commissions (e.a. la CCAT), formation des services techniques...).

En conclusion, nous pensons que la fragilisation des finances des pouvoirs locaux n'est pas une excuse pour l'immobilisme auquel on semble se résoudre à Chastre.

Ecolo pense qu'il est possible, et d'autres communes proches l'ont prouvé, de mener une autre politique : moderne, ambitieuse, participative, soucieuse de la sauvegarde de l'environnement naturel et du patrimoine qui sont nos principales richesses.

- **2. Analyse du budget** : à courte vue, surendettement, erreurs et manquements

Le budget est un élément crucial de la gestion de la vie communale, puisqu'il reflète l'engagement politique de la majorité.

Nous devons constater

- qu'il arrive tard, très tard – par exemple les travaux des plaines de jeux !! annoncés pour le prochain semestre
- qu'il montre des problèmes de gestion évidents : à courte vue, surendettement, erreurs et manquements

## 1. Une **gestion à courte vue**

Ce budget ne montre pas comment répondre aux défis tels que

- a. l'installation du schéma de structure : pas de montant prévu
- b. le plan pluriannuel de travaux, qui n'est pas finalisé. Nous en avons une vue partielle, pour l'égouttage
- c. la baisse nécessaire des déchets
- d. les défis énergétiques : avec une augmentation des frais de chauffage de 22% et les frais d'éclairage public qui passent de 32 à 45 000 (augmentation de 40%) : ne serait pas grand temps de penser à un audit énergétique des bâtiments communaux, que nous avons déjà proposé plusieurs fois, et n'aurait-il pas fallu déjà budgétiser cet audit ? Les moyens pour la Commission Energie ne sont pas prévus ! et un autre point est
- e. les grands chantiers (le Tensoul et le Castillon...)
- f. les cours de néerlandais annoncés, comment seront ils financé ? Jusqu'ici, il y a eu intervention des comités de parents pour assurer les cours en 3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>
- g. les sommes pour soutenir les associations : le complexe **des XV Bonniers** absorbe **27 500 euros** en dépenses au budget 2007, en fonctionnement et maintenance uniquement (et on ne parle, même pas ici du remboursement de la dette), l'ensemble des subsides aux associations s'élèvent à **12 465 euros** !! Et tout cela sans aucune convention entre l'asbl et la commune
- h. l'augmentation du nombre d'habitants et donc de services à leur proposer...

On ne voit pas comment gérer les défis de la pyramide des âges du point de vue social :

- comment accroître le nombre de places d'accueil des petits
- comment renforcer l'accompagnement, l'encadrement des adolescents et des jeunes adultes, notamment vis à vis de l'emploi
- Un défi dont on ne parle pas, qui n'est pas chiffré, c'est celui du vieillissement.

Beaucoup de projets ne demandent pas d'énormes moyens budgétaires mais du dynamisme et de l'innovation, avec un soutien et un accompagnement aux initiatives citoyennes.

## 2. **Un endettement énorme**, qui montre une absence de gestion « en bon père de famille »

On connaît les difficultés budgétaires que rencontre la Commune, et le budget 2007 est en équilibre pour avoir été puiser dans un fonds de réserve..

Chastre est une commune qui va tout droit vers le surendettement, et ce depuis plusieurs années !!

Le poids de la dette est énorme et le recours aux emprunts pour financer les investissements et même les entretiens courants de bâtiments est encore nécessaire. La majorité communale a préparé de grands projets, sans cesse reportés, sans disposer de **suffisamment de subsides** : elle doit donc recourir à des emprunts.

La dette va grossir encore dans les années à venir, puisqu'il faudra **évidemment** recourir à des emprunts nouveaux **dès maintenant** pour payer les travaux d'investissements prévus (pour près d'un million d'euros pour la nouvelle maison communale, le Tensoul, les trottoirs et l'entretien des bâtiments ) et payer les factures en souffrance (les intérêts débiteurs s'élèvent à 75.000 euros !).

Nous sommes dans une phase de surendettement très rapide ! Au début de la législature, la charge de la dette par habitant = 103 euros, à la fin de la législature l'an dernier elle s'élevait à 142 euros. Elle est à l'heure actuelle de **172 euros** !!  
Ce surendettement n'est pas tenable !

Il faut à la commune un plan pluriannuel sur l'endettement ! Les citoyens chastrois qui vont voir augmenter leurs impôts dès 2008 sont en droit de le demander. Cette hausse des impôts et taxe a-t-elle été raisonnée (ou bien s'agit-il tout juste de s'aligner sur les autres communes ?). A quelle analyse des besoins répond-elle ? Quel bénéfice la population va-t-elle en retirer ?

### 3. Des *manquements* et des *erreurs*

#### 3.1. Absence de documents importants

Nous déplorons l'absence de l'avis du receveur communal, dans le cadre de la commission des finances (alors que la directive du Ministre Courard spécifie que cette absence « ne peut que conduire à la non-approbation du budget ») ; la Commission des finances ne se réunit pas !

Nous avons dû noter la manipulation difficile des annexes (absence de pagination) et l'absence de tableau sur la dette consolidée, ou son évolution, alors que la dette est un des éléments les plus préoccupants des finances chastroises.

#### 3.2. Des erreurs

a) Erreur dans le montant Total "Enseignement gardien et primaire" (article 729/00073 et 75, p18) dans le budget des dépenses de l'exercice ordinaire: 1 796 120,35 EUR à la place de 597 869,53 EUR (comme si les salaires des enseignants avaient été repris ... mais dans le total uniquement)

b) Erreur de report dans le tableau récapitulatif des dépenses de l'exercice ordinaire (p43): en 939/000/71 : le montant repris dans le tableau récapitulatif est de 11 000 EUR, alors qu'il est de 11 500 EUR dans le budget (p29). Cela signifie donc que les sous-totaux récapitulatifs sont également erronés, le total général également (les dépenses ordinaires sont donc de 5 471 651,90 EUR et non 5 471 151,90 EUR), et ainsi de suite, c'est à dire que tous les (nombreux) endroits où ces montants interviennent (récapitulatif, bonis, synthèse du budget etc.) sont erronés.

Il nous a été répondu pour le point 2 et 3 qu'il s'agissait d'erreurs informatiques. Dans plus de 99% des cas, ce sont des erreurs d'encodage ou de manipulation qui mènent à des erreurs dites "informatiques". La solution est souvent ... une formation des utilisateurs !

En conséquence de toutes ces questions, et parce que ce n'est évidemment pas cette politique-là qu'ECOLO souhaite voir menée à Chastre, ECOLO a voté CONTRE le budget 2007 et ABSENCE pour les taxes.

**Andrée Debauche, Thierry Henkart, Hélène Ryckmans**  
**1<sup>er</sup> juillet 2007**